

## CONSEIL D'ADMINISTRATION CIAS MONTAIGU-ROCHESERVIERE REUNION DU 23 FEVRIER 2023 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-trois février, à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil d'Administration du CIAS Montaigu-Rocheservière dûment convoqué le dix-sept février deux-mille-vingt-trois par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à la résidence L'Arbrasève à Rocheservière (en raison des travaux à l'hôtel intercommunal), sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 17 février 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Étaient présents (14) : Marie-Paule BADREAU – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Bernard CHAMPAIN – Antoine CHÉREAU – Bernard DABRETEAU – Marie-Hélène FAVREAU – Béatrice GOIN – Madeleine GUITTET – Colette JADAUD – Anne-Marie JOUSSEAUME – Dominique LANSON – Jacqueline RAUTUREAU – Daniel ROUSSEAU

Étaient représentés (2) : Cécilia GRENET a donné pouvoir à Daniel Rousseau – Isabelle RIVIERE a donné pouvoir à Jean-Michel Brégeon

Était absent (1) : Anthony BONNET

Assistaient également à la réunion : Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération – Chrystelle LERSTEAU, Coordinatrice des affaires administratives et budgétaires – Laure RACAUD, Directrice Grand âge – Nathalie VRIGNAUD, Gestionnaire des assemblées

### Délibération N°DEL20230223\_03

## Réalisation d'actions de prévention santé et autonomie dans les EHPAD – demande de subvention à la Conférence des Financeurs

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que suite à la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et au décret du 26 février 2016, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental ont mis en place une Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie en 2015 sur la Vendée. Cette instance a pour missions de définir et de mettre en œuvre un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans au regard du diagnostic établi.

A ce titre, le CIAS souhaite déposer plusieurs dossiers en réponse à l'appel à candidature de la Conférence des Financeurs pour :

- Renouveler la subvention Siel Bleu et augmenter le temps d'activité physique adaptée pour les résidents des EHPAD et les personnes âgées vivant à domicile,
- Renouveler la subvention pour l'intervention des clowns thérapeutiques au sein des résidences et augmenter leur temps de présence,
- Proposer l'intervention de socio-esthéticiennes au sein des EHPAD et à domicile,
- Mettre en place des ateliers de danse-thérapie au sein des établissements.

Soit une demande de subvention à hauteur de 102 593,40 €.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,  
Le conseil d'administration, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

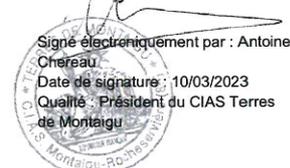
- Sollicite une subvention auprès de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie,
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces projets.

*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification*

Fait à Montaigu-Vendée

Signé électroniquement par : Antoine  
Chereau  
Date de signature : 10/03/2023  
Qualité : Président du CIAS Terres  
de Montaigu



## CONSEIL D'ADMINISTRATION CIAS MONTAIGU-ROCHESERVIERE REUNION DU 23 FEVRIER 2023 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-trois février, à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil d'Administration du CIAS Montaigu-Rocheservière dûment convoqué le dix-sept février deux-mille-vingt-trois par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à la résidence L'Arbrasève à Rocheservière (en raison des travaux à l'hôtel intercommunal), sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 17 février 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 17  
Quorum : 9

Étaient présents (14) : Marie-Paule BADREAU – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Bernard CHAMPAIN – Antoine CHÉREAU – Bernard DABRETEAU – Marie-Hélène FAVREAU – Béatrice GOIN – Madeleine GUITTET – Colette JADAUD – Anne-Marie JOUSSEAU – Dominique LANSON – Jacqueline RAUTUREAU – Daniel ROUSSEAU

Étaient représentés (2) : Cécilia GRENET a donné pouvoir à Daniel Rousseau – Isabelle RIVIERE a donné pouvoir à Jean-Michel Brégeon

Était absent (1) : Anthony BONNET

Assistaient également à la réunion : Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération – Chrystelle LERSTEAU, Coordinatrice des affaires administratives et budgétaire – Laure RACAUD, Directrice Grand âge – Nathalie VRIGNAUD, Gestionnaire des assemblées

### Délibération N°DEL20230223\_06

## Budget primitif 2023 – Budget principal Terres de Montaigu, CIAS Montaigu-Rocheservière

Le conseil d'administration, après avoir examiné les propositions de Monsieur le Président,

A l'unanimité,

- Adopte tant en dépenses qu'en recettes, le budget primitif général (43150) de Terres de Montaigu, CIAS Montaigu-Rocheservière pour l'exercice 2023 ainsi qu'il suit :

Fonctionnement	3 959 400,00 €
Investissement	299 400,00 €
<b>Total</b>	<b>4 258 800,00 €</b>

Fait à Montaigu-Vendée

Signé électroniquement par : Antoine

Chéreau

Date de signature : 10/03/2023

Qualité : Président du CIAS Terres

de Montaigu



*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION CIAS MONTAIGU-ROCHESERVIERE REUNION DU 23 FEVRIER 2023 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-trois février, à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil d'Administration du CIAS Montaigu-Rocheservière dûment convoqué le dix-sept février deux-mille-vingt-trois par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à la résidence L'Arbrasève à Rocheservière (en raison des travaux à l'hôtel intercommunal), sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 17 février 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Étaient présents (14) : Marie-Paule BADREAU – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Bernard CHAMPAIN – Antoine CHÉREAU – Bernard DABRETEAU – Marie-Hélène FAVREAU – Béatrice GOIN – Madeleine GUITTET – Colette JADAUD – Anne-Marie JOUSSEAUME – Dominique LANSON – Jacqueline RAUTUREAU – Daniel ROUSSEAU

Étaient représentés (2) : Cécilia GRENET a donné pouvoir à Daniel Rousseau – Isabelle RIVIERE a donné pouvoir à Jean-Michel Brégeon

Était absent (1) : Anthony BONNET

Assistaient également à la réunion : Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération – Chrystelle LERSTEAU, Coordinatrice des affaires administratives et budgétaires – Laure RACAUD, Directrice Grand âge – Nathalie VRIGNAUD, Gestionnaire des assemblées

### Délibération N°DEL20230223\_07

### Budget primitif 2023 – Budget annexe Résidence autonomie

Le conseil d'administration, après avoir examiné les propositions de Monsieur le Président,

A l'unanimité,

- Adopte tant en dépenses qu'en recettes, le budget annexe RESIDENCE AUTONOMIE (43153) pour l'exercice 2023 ainsi qu'il suit :

Fonctionnement	554 730,00 €
Investissement	29 100,00 €
<b>Total</b>	<b>583 830,00 €</b>

Fait à Montaigu-Vendée

Signé électroniquement par : Antoine  
Chéreau  
Date de signature : 10/03/2023  
Qualité : Président du CIAS Terres  
de Montaigu



Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification

## CONSEIL D'ADMINISTRATION CIAS MONTAIGU-ROCHESERVIERE REUNION DU 23 FEVRIER 2023 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-trois février, à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil d'Administration du CIAS Montaigu-Rocheservière dûment convoqué le dix-sept février deux-mille-vingt-trois par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à la résidence L'Arbrasève à Rocheservière (en raison des travaux à l'hôtel intercommunal), sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 17 février 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 17  
Quorum : 9

Étaient présents (14) : Marie-Paule BADREAU – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Bernard CHAMPAIN – Antoine CHÉREAU – Bernard DABRETEAU – Marie-Hélène FAVREAU – Béatrice GOIN – Madeleine GUITTET – Colette JADAUD – Anne-Marie JOUSSEAUME – Dominique LANSON – Jacqueline RAUTUREAU – Daniel ROUSSEAU

Étaient représentés (2) : Cécilia GRENET a donné pouvoir à Daniel Rousseau – Isabelle RIVIERE a donné pouvoir à Jean-Michel Brégeon

Était absent (1) : Anthony BONNET

Assistaient également à la réunion : Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération – Chrystelle LERSTEAU, Coordinatrice des affaires administratives et budgétaires – Laure RACAUD, Directrice Grand âge – Nathalie VRIGNAUD, Gestionnaire des assemblées

### Délibération N°DEL20230223\_08

### EPRD 2023 – Budget annexe EHPAD Multisite Secteur Centre

Le conseil d'administration, après avoir examiné les propositions de Monsieur le Président,

A l'unanimité,

- Adopte tant en dépenses qu'en recettes, l'Etat Primitif des Recettes et des Dépenses (EPRD) du budget annexe EHPAD Multisite Secteur Centre (43151) pour l'exercice 2023 ainsi qu'il suit :

Fonctionnement	6 739 275,88 €
Investissement	169 500,00 €
<b>Total</b>	<b>6 908 775,88 €</b>

Fait à Montaigu-Vendée

Signé électroniquement par : Antoine  
Chereau  
Date de signature : 10/03/2023  
Qualité : Président du CIAS Terres  
de Montaigu



Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification

## CONSEIL D'ADMINISTRATION CIAS MONTAIGU-ROCHESERVIERE REUNION DU 23 FEVRIER 2023 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-trois février, à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil d'Administration du CIAS Montaigu-Rocheservière dûment convoqué le dix-sept février deux-mille-vingt-trois par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à la résidence L'Arbrasève à Rocheservière (en raison des travaux à l'hôtel intercommunal), sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 17 février 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 17  
Quorum : 9

Étaient présents (14) : Marie-Paule BADREAU – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BRÉGEON – Bernard CHAMPAIN – Antoine CHÉREAU – Bernard DABRETEAU – Marie-Hélène FAVREAU – Béatrice GOIN – Madeleine GUITTET – Colette JADAUD – Anne-Marie JOUSSEAUME – Dominique LANSON – Jacqueline RAUTUREAU – Daniel ROUSSEAU

Étaient représentés (2) : Cécilia GRENET a donné pouvoir à Daniel Rousseau – Isabelle RIVIERE a donné pouvoir à Jean-Michel Brégeon

Était absent (1) : Anthony BONNET

Assistaient également à la réunion : Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération – Chrystelle LERSTEAU, Coordinatrice des affaires administratives et budgétaire – Laure RACAUD, Directrice Grand âge – Nathalie VRIGNAUD, Gestionnaire des assemblées

### Délibération N°DEL20230223\_09

### Budget primitif 2023 – Budget annexe SSIAD

Le conseil d'administration, après avoir examiné les propositions de Monsieur le Président,

A l'unanimité,

- Adopte tant en dépenses qu'en recettes, le budget annexe SSIAD (43156) pour l'exercice 2023 ainsi qu'il suit :

Fonctionnement	474 990,02 €
Investissement	0,00 €
<b>Total</b>	<b>474 990,02 €</b>

Fait à Montaigu-Vendée

Signé électroniquement par : Antoine  
Chéreau  
Date de signature : 10/03/2023  
Qualité : Président du CIAS Terres  
de Montaigu



Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification

## CONSEIL D'ADMINISTRATION CIAS MONTAIGU-ROCHESERVIERE REUNION DU 23 FEVRIER 2023 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-trois février, à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil d'Administration du CIAS Montaigu-Rocheservière dûment convoqué le dix-sept février deux-mille-vingt-trois par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à la résidence L'Arbrasève à Rocheservière (en raison des travaux à l'hôtel intercommunal), sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 17 février 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 17  
Quorum : 9

Étaient présents (14) : Marie-Paule BADREAU – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BRÉGEON – Bernard CHAMPAIN – Antoine CHÉREAU – Bernard DABRETEAU – Marie-Hélène FAVREAU – Béatrice GOIN – Madeleine GUITTET – Colette JADAUD – Anne-Marie JOUSSEAUME – Dominique LANSON – Jacqueline RAUTUREAU – Daniel ROUSSEAU

Étaient représentés (2) : Cécilia GRENET a donné pouvoir à Daniel Rousseau – Isabelle RIVIERE a donné pouvoir à Jean-Michel Brégeon

Était absent (1) : Anthony BONNET

Assistaient également à la réunion : Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération – Chrystelle LERSTEAU, Coordinatrice des affaires administratives et budgétaire – Laure RACAUD, Directrice Grand âge – Nathalie VRIGNAUD, Gestionnaire des assemblées

### Délibération N°DEL20230223\_10

### Budget primitif 2023 – Budget annexe Résidences non médicalisées

Le conseil d'administration, après avoir examiné les propositions de Monsieur le Président,

A l'unanimité,

- Adopte tant en dépenses qu'en recettes, le budget annexe RESIDENCES NON MEDICALISEES (43157) pour l'exercice 2023 ainsi qu'il suit :

Fonctionnement	923 900,00 €
Investissement	35 300,00 €
<b>Total</b>	<b>959 200,00 €</b>

Fait à Montaigu-Vendée

Signé électroniquement par : Antoine  
Chéreau  
Date de signature : 10/03/2023  
Qualité : Président du CIAS Terres  
de Montaigu



Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification

## CONSEIL D'ADMINISTRATION CIAS MONTAIGU-ROCHESERVIERE REUNION DU 23 FEVRIER 2023 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-trois février, à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil d'Administration du CIAS Montaigu-Rocheservière dûment convoqué le dix-sept février deux-mille-vingt-trois par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à la résidence L'Arbrasève à Rocheservière (en raison des travaux à l'hôtel intercommunal), sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 17 février 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Étaient présents (14) : Marie-Paule BADREAU – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Bernard CHAMPAIN – Antoine CHÉREAU – Bernard DABRETEAU – Marie-Hélène FAVREAU – Béatrice GOIN – Madeleine GUITTET – Colette JADAUD – Anne-Marie JOUSSEAUME – Dominique LANSON – Jacqueline RAUTUREAU – Daniel ROUSSEAU

Étaient représentés (2) : Cécilia GRENET a donné pouvoir à Daniel Rousseau – Isabelle RIVIERE a donné pouvoir à Jean-Michel Brégeon

Était absent (1) : Anthony BONNET

Assistaient également à la réunion : Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération – Chrystelle LERSTEAU, Coordinatrice des affaires administratives et budgétaire – Laure RACAUD, Directrice Grand âge – Nathalie VRIGNAUD, Gestionnaire des assemblées

### Délibération N°DEL20230223\_11

### EPRD 2023 – Budget annexe EHPAD Multisite Secteur Ouest

Le conseil d'administration, après avoir examiné les propositions de Monsieur le Président,

A l'unanimité,

- Adopte tant en dépenses qu'en recettes, l'Etat Primitif des Recettes et des Dépenses (EPRD) du budget annexe EHPAD Multisite Secteur Ouest (43152) pour l'exercice 2023 ainsi qu'il suit :

Fonctionnement	6 696 256,42 €
Investissement	130 500,00 €
<b>Total</b>	<b>6 826 756,42 €</b>

Fait à Montaigu-Vendée

Signé électroniquement par : Antoine  
Chereau

Date de signature : 10/03/2023

Qualité : Président du CIAS Terres  
de Montaigu



Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification

## CONSEIL D'ADMINISTRATION CIAS MONTAIGU-ROCHESERVIERE REUNION DU 23 FEVRIER 2023 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-trois février, à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil d'Administration du CIAS Montaigu-Rocheservière dûment convoqué le dix-sept février deux-mille-vingt-trois par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à la résidence L'Arbrasève à Rocheservière (en raison des travaux à l'hôtel intercommunal), sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 17 février 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 17  
Quorum : 9

Étaient présents (14) : Marie-Paule BADREAU – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Bernard CHAMPAIN – Antoine CHÉREAU – Bernard DABRETEAU – Marie-Hélène FAVREAU – Béatrice GOIN – Madeleine GUITTET – Colette JADAUD – Anne-Marie JOUSSEAUME – Dominique LANSON – Jacqueline RAUTUREAU – Daniel ROUSSEAU

Étaient représentés (2) : Cécilia GRENET a donné pouvoir à Daniel Rousseau – Isabelle RIVIERE a donné pouvoir à Jean-Michel Bregeon

Était absent (1) : Anthony BONNET

Assistaient également à la réunion : Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération – Chrystelle LERSTEAU, Coordinatrice des affaires administratives et budgétaire – Laure RACAUD, Directrice Grand âge – Nathalie VRIGNAUD, Gestionnaire des assemblées

### Délibération N°DEL20230223\_12

### Budget primitif 2023 – Budget annexe EHPA Secteur Rocheservière

Le conseil d'administration, après avoir examiné les propositions de Monsieur le Président,  
A l'unanimité,

- Adopte tant en dépenses qu'en recettes, le budget annexe EHPA Secteur Rocheservière (43158) pour l'exercice 2023 ainsi qu'il suit :

Fonctionnement	231 300,00 €
Investissement	9 000,00 €
<b>Total</b>	<b>240 300,00 €</b>

Fait à Montaigu-Vendée

Signé électroniquement par : Antoine  
Chereau  
Date de signature : 10/03/2023  
Qualité : Président du CIAS Terres  
de Montaigu



Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification

## CONSEIL D'ADMINISTRATION CIAS MONTAIGU-ROCHESERVIERE REUNION DU 23 FEVRIER 2023 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-trois février, à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil d'Administration du CIAS Montaigu-Rocheservière dûment convoqué le dix-sept février deux-mille-vingt-trois par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à la résidence L'Arbrasève à Rocheservière (en raison des travaux à l'hôtel intercommunal), sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 17 février 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 17  
Quorum : 9

Étaient présents (14) : Marie-Paule BADREAU – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BRÉGEON – Bernard CHAMPAIN – Antoine CHÉREAU – Bernard DABRETEAU – Marie-Hélène FAVREAU – Béatrice GOIN – Madeleine GUITTET – Colette JADAUD – Anne-Marie JOUSSEAU – Dominique LANSON – Jacqueline RAUTUREAU – Daniel ROUSSEAU

Étaient représentés (2) : Cécilia GRENET a donné pouvoir à Daniel Rousseau – Isabelle RIVIERE a donné pouvoir à Jean-Michel Brégeon

Était absent (1) : Anthony BONNET

Assistaient également à la réunion : Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération – Chrystelle LERSTEAU, Coordinatrice des affaires administratives et budgétaire – Laure RACAUD, Directrice Grand âge – Nathalie VRIGNAUD, Gestionnaire des assemblées

### Délibération N°DEL20230223\_13

#### Tarifs annexes des résidences 2023

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'augmentation des prix des denrées alimentaires amène le Conseil d'administration à prendre des décisions d'augmentation des tarifs. L'assemblée est informée que le tarif pour le personnel a été calculé au prix coutant, sans service. Les abonnements téléphonique et internet ne subissent aucune augmentation (à part l'harmonisation des tarifs).

Le Conseil d'Administration est invité à fixer, compte tenu des orientations budgétaires, la grille tarifaire pour 2023.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,  
Le conseil d'administration, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- Fixe les différents tarifs à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023, ainsi qu'il suit :

Repas	
Repas personnel (dont personnel extérieur)	5,00 €
Repas visiteurs tarifs semaine	8,00 €
Repas visiteurs tarifs dimanche ou repas à thème	12,00 €
Repas visiteurs tarifs repas festifs	18,00 €
Autres	
Abonnement téléphonique	11,00 €
Abonnement Internet	5,00 €
Caution Hébergement permanent et temporaire	300,00 €

Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication.

La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours devant le Tribunal Administratif  
de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS  
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un  
délai de deux mois à compter de sa  
publication et/ou notification

Fait à Montaigu-Vendée

